# O THE DE COMMENTE DE COMMENTE

# ALSH CELAVU-PRUNELLI

# DOSSIER DE PRE-INSCRIPTION ACCUEIL DE LOISIRS CELAVU-PRUNELLI

### **Information sur la structure**

Suite au constat de l'évolution de la population, la Communauté de Communes du Celavu Prunelli souhaite proposer aux familles un accompagnement global adapté aux besoins de chacun, dans le but de créer une dynamique d'animation jeunesse. C'est pourquoi nous vous informons de l'ouverture prochaine d'un Accueil de Loisir sans Hébergement (ALSH).

L'ALSH est rattaché au Pôle Action Sociale de la Communauté de Communes, il a vocation à accueillir les enfants résidents sur l'ensemble du territoire de l'intercommunalité. Sa résidence administrative est fixée à Bocognano, dont le bureau se situe dans le bâtiment de l'écomusée « U Palazzu », quartier Moraschi, au dernier étage (espace de travail partagé). Les enfants seront accueillis dans les locaux de l'école maternelle et de la mairie de Bocognano.

L'ALSH du Celavu-Prunelli accueillera des enfants âgés de 3 à 12 ans. Il sera ouvert les mercredis et lors des vacances scolaires (sauf la 2ème semaine des vacances de Noël et le mois d'Aout).

Les horaires d'activités : 9h - 16h30

Possibilité d'accueil pour les familles qui le souhaitent :

- Le matin de 7h30 à 9h
- L'après-midi de 16h30 à 18h

Les mercredis, les enfants seront accueillis prioritairement à la journée. Sous réserve de capacité, ils pourront également être accueillis à la demi-journée (matin ou après-midi).

Lors des vacances scolaires l'accueil des enfants se fera uniquement <u>à la journée</u>. Nous précisons que les repas devront être fournis par le parent.

La tarification sera évaluée par rapport au quotient familial de chaque famille.

# OD CELLANDER CONTRACTOR

# ALSH CELAVU-PRUNELLI

#### LA DEMANDE DE PRE-INSCRIPTION

Le présent formulaire que nous vous proposons de remplir aujourd'hui ne constitue pas une inscription officielle, **ceci est une pré-inscription**. Vous serez recontacté par la direction qui vous confirmera ou pas votre inscription.

<u>Important</u>: Seules les familles pouvant justifier de leur résidence principale dans l'une des communes membres de la Communauté de Communes pourront bénéficier des prestations d'accueil au sein de la structure d'accueil de loisirs.

A savoir, celles énoncées ci-après : Bastelica, Bastelicaccia, Bocognano, Carbuccia, Eccica-Suarella, Ocana, Tavera, Tolla, Ucciani, Vero.

#### Les étapes pour une inscription définitive sont les suivantes :

- ➤ Pré-inscription, dossier à retirer soit au bureau administratif de l'ALSH à Bocognano, soit à la Communauté de Communes à Bastelicaccia ou à Carbuccia, ou à télécharger sur www.celavu-prunelli.fr
- Décision (acceptation ou liste d'attente), la directrice vous contacte dans les meilleurs délais.
- Remise de la liste documents demandés pour le dossier d'inscription définitif.
- Retour du dossier d'inscription complété par la famille

#### A fournir pour cette pré-inscription :

- > Ce formulaire complet.
- ➤ Votre dernier avis d'imposition sur le revenu.

NB: D'autres justificatifs devront être communiqué lors des inscriptions définitives.

#### Remise du dossier de pré-inscription, AVANT LE 01 OCTOBRE 2022 :

- Directement au bureau administratif de l'Accueil de Loisir situé à Bocognano (espace de travail partagé, bâtiment de l'écomusée « U Palazzu », quartier Moraschi, au dernier étage.
- Par mail à l'adresse suivante : alsh.bocognano@celavu-prunelli.fr



# Fiche de renseignement

# ✓ L'(les) enfant(s)

	Enfant 1	Enfant 2	Enfant 3
Nom et Prénom			
Date et lieu de naissance			
Ecole fréquentée et classe suivie			

✓ Parent 1 ou représentan	<u>t légal</u>	
Nom:		
Prénom :		
Adresse:		
Code postal :		
Numéro de téléphone :		
Adresse mail:		



# ✓ Parent 2 ou représentant légal Nom: Prénom : Adresse: Code postal : Ville : Numéro de téléphone : \_\_\_\_\_\_\_ Adresse mail: ✓ <u>Situation familiale</u> Vous êtes : Mariés Pacsé Union libre ☐ Divorcé Célibataire Veuf(ve) Séparés Si vous êtes séparés ou divorcé, qui à la garde de l'enfant ? Alternée Père Mère

Nombre total d'enfant actuellement à charge : . . .



# Vœux d'inscription lors des vacances scolaires 2022-2023

### **⇒** Lors des vacances scolaires

Veuillez cocher les jours auxquels vous envisagez d'inscrire votre(vos) enfant(s) à l'accueil de loisir lors des périodes de vacances scolaires.

		LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Vacances de la Toussaint	Du 24/10/22 Au 28/10/22					
	Du 31/10/22 au 04/11/22					
Vacances de Noel	Du 19/12/22 Au 23/12/22					
Vacances	Du 20/02/23 Au 24/02/23					
d'Hiver	Du 27/02/23 Au 03/03/23					
Vacances de	Du 17/04/23 Au 21/04/23					
Printemps	Du 24/04/23 Au 28/04/23					
Vacances d'Eté	Du 10/07/23 Au 14/07/23					
	Du 17/07/23 Au 21/07/23					
	Du 24/07/23 Au 28/07/23					



Votre enfant sera-t-il présent los	rs des temps d'accueil du matin	(7h30/9h)?		
OUI	ON			
Votre enfant sera-t-il présent los	rs des temps d'accueil du soir (1	16h30/18h)?		
□ OUI □ N	ON			
<b>□</b> Lors des Mercredis				
Veuillez cocher les temps où vo mercredis	ous envisagez d'inscrire votre en	nfant à l'accueil de loisir les		
Matin	Apres midi	Journée complète		
Votre enfant sera-t-il présent lo	rs des temps d'accueil du soir (1 TON <u>ction des données</u> es Celavu-Prunelli traite les bonne gestion des relations avant la gestion de vos données pe	l6h30/18h)? données recueillies dans ce ec les usagers du service petite		
Chères familles,				
vous contribuez à la préparation d	e l'ouverture du centre de lois le préparer au mieux l'ouverture	rmulaire car, par votre participation, irs Celavu-Prunelli. Il est important e de cette nouvelle structure, et ainsi es.		
Nous espérons avoir le plaisir de vous recevoir très bientôt.				

Ce dossier est à rendre avant le 1er Octobre 2022.